

Monsieur le Président,

Nous avons reçu, bien tardivement, vos orientations budgétaires pour 2009. Ce sont les premières que vous avez l'honneur de présenter depuis votre accès à la présidence de notre assemblée et nous devons avouer que nous ne sommes pas déçus.

Certes, elles se situent en pleine crise économique avec une inflation accrue, un chômage qui explose, et un pouvoir d'achat des français en baisse. Je ne reviendrai pas sur l'environnement national car tous les voyants sont au rouge, et seul les membres du gouvernement essaient de ne pas affoler les Français en leur faisant croire qu'il y a un pilote dans l'avion. Ils prévoient un budget 2009 basé sur une croissance de 1% alors que chacun sait qu'elle sera proche de 0 voire nulle. Les déficits de l'Etat s'envolent et notre endettement ne cesse de croître. Mais, l'essentiel est d'employer la bonne formule. Le déficit 2008 n'a pas explosé, il a été revu à la hausse ; quant à celui de 2009 il n'augmentera pas, c'est sa dégradation qui est contenue. L'Etat vient d'emprunter 330 milliards d'euros pour soutenir les banques mais, ne vous inquiétez pas braves gens, ce n'est pas une dette, c'est un placement qui devrait rapporter dans quelques années, quand la situation s'améliorera. Les prix de l'immobilier s'écroulent et l'Etat rachète des opérations immobilières en rade. Mais ne vous inquiétez pas, c'est encore un placement, un jour le capitalisme reprendra ses droits, les prix remonteront et l'Etat réalisera une plus value. Nous ne sommes pas en récession mais dans une croissance légèrement négative. Le chômage ne croît pas, son augmentation est en baisse. Après le poids des mots aurons-nous le choc des photos, celles des entreprises qui ferment. Aux orientations budgétaires 2007, je disais que nous allions dans le mur et mon propos avait été peu apprécié. Aujourd'hui c'est le crash.

Mais revenons à notre département, car il nous faut sauver les meubles. Vos propositions contrastent avec un récent courrier du Préfet, nous disant que tout allait bien, que nous n'aurions pas de souci avec les banques et que les dotations de l'Etat progresseraient de 2%.

Les recettes 2009, presque toutes à la baisse, ne pourront satisfaire les besoins de notre département. L'intégration du FCTVA dans l'enveloppe normée pénalisera à l'avenir les collectivités puisque, plus elles investiront, plus elles seront pénalisées sur leurs dotations d'Etat. Pour notre département, la progression des dotations d'Etat ne sera que de 0,5% et le montant du FCTVA dû au titre des investissements 2007 sera en baisse. Avec la crise immobilière, pour la première fois, les droits de mutation seront inférieurs à ceux de 2008. Il faut envisager une diminution de la TIPP en raison de la baisse de

consommation des carburants et la taxe sur les conventions d'assurance restera relativement stable. Face à cette évolution de nos recettes, il ne nous reste que deux cliquets sur lesquels nous pouvons agir : les impôts et l'emprunt.

Pour ce qui concerne l'emprunt, l'encours de la dette au 31 décembre 2008 est de 145 millions d'€ soit 19% de plus qu'en 2007. Vous reconnaissez vous même que les 23 millions d'€ empruntés en 2008 auront des conséquences sur le budget 2009. Certes, nous avons encore quelques marges par rapport aux autres départements de la même strate mais les emprunts d'aujourd'hui sont les impôts de demain.

Pour la fiscalité, nous nous situons dans la moyenne mais nos taux ont progressé de 18,60% en 4 ans, et en ajoutant la hausse de la valeur des bases nous approchons les 25% d'augmentation sur cette période. Peut-on continuer sur ce rythme alors que les plus riches continuent de bénéficier du bouclier fiscal ? Les départements ont-ils vocation à compenser par l'impôt local le désengagement de l'Etat ?

Pour ce qui concerne les dépenses, vos choix sont clairs et ceux sont les communes qui subiront la plupart des restrictions budgétaires. Ces choix correspondent bien à votre conclusion : recentrer l'action du département sur les dépenses obligatoires et modifier notre système d'aides. L'Etat a fait le même choix avec la décentralisation et on en mesure, aujourd'hui, les conséquences dans les départements. Les collectivités locales représentent 70% des investissements. En diminuant nos aides, de nombreux projets ne verront pas le jour et à terme nous condamnons les petites entreprises locales. Alors que vous prônez le renforcement des actions à l'entreprise, alors que les collectivités ne doivent surtout pas diminuer leurs investissements pour éviter l'hécatombe, nous prenons des mesures qui vont à l'inverse.

Dans le préambule, vous énumérez 5 priorités, que nous partageons totalement : l'affirmation d'une politique de développement durable, la création d'un service d'Assistance Technique aux Collectivités, la mise en place du RSA en s'appuyant sur l'intercommunalité (à préciser toutefois) et l'accompagnement du schéma de développement touristique. Pour les entreprises nous vous trouvons bien pessimiste sur leur avenir car vous parlez déjà de difficultés et d'éventuels plans de restructuration. Bien évidemment nous sommes favorables pour renforcer nos actions si nécessaires mais sous réserve que ces aides se fassent sous contrôle et avec certaines compensations.

Dans les mesures générales, vous répondez à une demande ancienne de notre part, à savoir la concordance entre les commissions thématiques et les

politiques de notre assemblée. Mais vous proposez également plusieurs mesures qui nécessiteraient quelques précisions :

- relever le seuil minimum de subvention aux communes de moins de 2000 habitants à 1 000 € au lieu de 300 €. Cela paraît raisonnable mais encore faudrait-il revoir d'autres subventions : par exemple certaines aides à l'agriculture où le montant de l'aide est sans rapport avec la valeur de l'investissement (matériel CUMA...). Pourquoi seulement les communes ?
- supprimer la ligne budgétaire pour les communes de plus de 5000 habitants. Vous connaissant, je suis persuadé que ce changement n'a rien à voir avec le changement de couleur politique de ces différentes municipalités. Toutefois, en 2008, cette ligne budgétaire représentait une inscription de 1,5 millions d'€. A quel montant fixerez-vous le nouveau mode d'intervention ?
- rendre caduque les subventions si l'opération n'est pas achevée au terme de 4 ans, sans possibilité de réattribution. Cela paraît raisonnable mais n'est ce pas méconnaître les difficultés de financement avec l'agence de l'eau sur certains projets ou avec la DRAC pour les monuments historiques ou encore avec les crédits européens.
- Revoir les subventions aux associations. Effectivement, une remise à plat s'impose mais il ne faudrait pas que celles qui auraient fait les frais de l'opération se retrouvent dans la ligne parrainage ou que les attributions se fassent sur des critères non connus de tous.

Je voudrais maintenant évoquer les coupes sombres dans nos différentes politiques. Toutes les propositions vont frapper de plein fouet les petites communes dont la situation est déjà bien difficile.

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, pour le logement communal, vous prévoyez un ajustement de notre système d'aide et de le lier à la qualité « économie d'énergie et développement durable ». Cette qualité exigée nous paraît positive mais elle génère une forte augmentation du coût d'opération. Croyez-vous que les mesures prises l'an dernier de diminuer l'aide à l'amélioration des logements communaux incite les communes à dépenser plus alors que les loyers commencent à baisser ? La menace de diminuer la subvention de moitié si cette qualité n'est pas assurée risque de pousser les collectivités à l'immobilisme. Nous sommes dans le répressif et nous préfererions être dans l'incitatif en accordant plus de subvention aux communes respectant les normes HQE. Nous souhaiterions sur ce point qu'une simulation soit faite pour mesurer l'impact de votre proposition.

Pour la politique environnement, vos propositions vont avoir des effets dramatiques. En effet, en réservant les aides aux unités de traitement pour l'eau potable, vous oubliez les efforts consentis par les syndicats des eaux pour améliorer leurs réseaux et surtout la suppression de tous les branchements en plomb exigée par la loi. Les autorisations de programme étaient de 1 million d'€ pour 2008, à combien fixez-vous nos crédits pour 2009 ? Il en est de même en matière d'assainissement. La suppression de l'aide aux réseaux va provoquer dans de nombreuses communes une hausse de la taxe d'assainissement déjà très élevée dans le secteur rural. Là encore à quel niveau allez-vous fixer notre intervention en sachant qu'en 2008 nos autorisations de programmes étaient de 1,5 millions d'€ ? La suppression de la ligne assainissement pluvial (950 000 € en 2008) et les aides aux remboursements (700 000 € d'AP en 2008) vont provoquer de grandes difficultés dans de nombreux budgets communaux. Une fois de plus se sont les communes les plus rurales qui seront pénalisées.

Dans la politique des interventions économiques les mesures proposées semblent contradictoires. En effet, vous proposez d'exclure des aides au commerce rural les débits de boisson, restaurants, auberges, hôtel, tables d'hôtes et de les réserver aux commerces de premières nécessités. Cela paraît contradictoire avec votre souhait d'investir pour le développement d'une plateforme de commerce en ligne avec la CCI (que nous jugeons d'ailleurs un peu onéreuse). Dans cette politique, nous trouvons également le partenariat avec la Géorgie. Nous soutenons totalement votre proposition de s'en tenir au dépistage et aux soins, sous réserve que soient également supprimés les différents voyages, accueils et réceptions auxquels donne lieu ce partenariat. Il faut savoir adapter ses ambitions à la hauteur de ses moyens. Enfin, pour le TGV vos propositions nécessiteraient quelques explications de texte et surtout connaître les attentes de notre département.

Dans la politique agriculture et aménagement rural, vous nous proposez de supprimer les lignes budgétaires concernant les opérations structurantes en milieu rural et l'électrification rurale. Les opérations structurantes représentaient 2 255 000 € en autorisation de programme en 2008. Vous affirmez qu'elles peuvent être financées sur les lignes budgétaires existantes. Admettons, mais les crédits existants seront-ils abondés des sommes équivalentes ou est-ce une diminution pure et simple des crédits ? Pour l'électrification rurale vous risquez de mettre en difficulté de nombreux syndicats d'électrification. Les 290 000 € inscrits à notre budget 2008 ont généré 1 900 000 € de travaux. Est-ce vraiment une bonne mesure dans la situation actuelle ? Enfin, pour les contrats de canton, vous nous proposez la possibilité d'intégrer l'intercommunalité dans cette procédure. Nous n'avons pas d'a priori sur ce point mais pourriez-vous nous préciser qu'elle est votre vue sur la future organisation du territoire. La

communauté de communes devient-elle la cellule de base ? Les communes sont-elles appelées à disparaître ?

Pour la politique action sociale, nous savons tous que nous mesurons mal les évolutions à venir. Le RSA et le RMI, avec l'augmentation annoncée du chômage, risquent de dérapier, le prix de journée dans les maisons de retraite risque de s'envoler. Par contre nous sommes choqués par la suppression de l'aide aux aires des gens du voyage sous le simple prétexte que l'Etat n'intervient plus. Est-ce à dire que les besoins n'existent plus ? Les AP 2008 n'étaient que de 120 00 €. Les effets négatifs d'une telle décision seront plus néfastes que le montant des sommes engagées. Nous trouvons que les précisions sur notre politique sociale, qui représente plus de 50% de nos dépenses sont bien succinctes et nécessiteraient quelques projections sur l'année 2009.

Dans la politique Education, le retour à une politique du forfait, pour les locaux scolaires d'enseignement primaire, nous paraît un retour en arrière regrettable, vu les besoins exprimés dans notre département. Les autorisations de programme 2008, sur cette ligne budgétaire, étaient de 3 millions d'€. A quel niveau envisagez-vous notre intervention ? De nombreux projets risquent d'être abandonnés, alors que la demande des parents croît pour des locaux d'enseignements corrects, des créations de restauration scolaire ou le lieux d'accueil péri scolaires. Enfin votre proposition de concours scientifique revient-elle à une bourse supplémentaire pour les élèves les plus méritants ?

Dans la politique culturelle, vos propositions semblent beaucoup moins restrictives lorsqu'il s'agit des EPCC, du musée Zervos ou de Vézelay. Pour ce qui concerne Maulnes, un chemin d'accès existe et avant d'envisager des dépenses importantes pour l'accueil du public, ne serait-il pas plus sage de faire valoir notre droit de passage ?

Sur la politique du sport, si nous sommes favorables à la création d'un Conseil Général des jeunes, nous sommes plus circonspects quant à la création d'un nouveau terrain synthétique à l'AJA et l'étude sur la réalisation d'un centre de pré-formation. Bien que l'AJA soit un bon outil de promotion de notre département, nous vous rappelons que l'ensemble des installations appartient à cette association. En période de pénurie est-ce une priorité ?

Enfin pour la dernière politique, concernant les moyens généraux, nous regrettons votre volonté de ne pas adhérer à « ebourgogne » mais sans doute avez-vous une autre proposition. Nous constatons également que, pour les ressources humaines, vous vous orientez vers des redéploiements plutôt que vers des créations de postes pourtant nécessaires. Sans doute est-ce le leitmotiv du gouvernement : toujours moins de fonctionnaires et tant pis si le service au

public se dégrade. Par contre, pour les dépenses de communication, point de restrictions mais plutôt des augmentations. Aucune interrogation sur le coût annuel de la revue « Au fil de l'Yonne », du Festival du cinéma ou du nouveau passage du Tour de France. Pour ma part, on m'a appris que, lorsque les temps devenaient durs, on commençait par réduire les superflus.

Monsieur le Président, sans doute ai-je été un peu long, mais les réformes que vous nous proposez sont importantes. Nous sommes entrés dans une période de crise profonde qui risque de durer. Des réformes structurelles sont nécessaires et nous devons avoir le courage de les faire, sans esprit partisan ni calculs électoraux. Mais face à vos propositions et les coupes sombres imposées aux communes, il nous semble que ces orientations budgétaires auraient dû être précédées d'une réunion de notre assemblée afin de débattre du bien fondé de chacune d'elles et de leurs conséquences. Quelle organisation du territoire voulons-nous ? Quelles compétences doit-on attribuer à chaque entité ? Et, à partir de là, revoyons nos interventions mais aussi les secteurs dans lesquels nous pouvons diminuer notre train de vie.

Je fais partie de la 3^{ème} commission. Plusieurs propositions la concernent mais nous n'en avons jamais débattu au sein de cette instance. Si, simplement quelques-uns d'entre nous suffisent pour définir la politique départementale, autant le dire clairement et nous ferons de sérieuses économies en frais de déplacement et en indemnités de conseillers généraux. C'est peut être une piste à explorer mais une telle pratique risque de plaider pour la suppression des conseils généraux.